

PUBLICATION | SEP 2026

ECOWAS Policy Analysis Series

*Repenser les infrastructures gazières
stratégiques et l'intégration des marchés au
sein de la CEDEAO*

Par Dieketseng Nzhadzhaba et Olumide Damilola Onitekun

DROITS ET AUTORISATIONS

Cet ouvrage est disponible sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International (CC BY-NC 4.0) <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0>. Cette licence permet aux utilisateurs de distribuer, de remixer, d'adapter et de transformer le contenu sur tout support ou format, à des fins non commerciales uniquement, et à condition que le créateur soit dûment crédité.

AVERTISSEMENT

Cette publication a été réalisée dans le cadre du projet « Appui à la Commission de la CEDEAO pour le développement organisationnel » à la demande du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et mise en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). Le contenu des publications ne reflète pas nécessairement la position officielle de la GIZ ou du gouvernement allemand. La GIZ et le BMZ déclinent toute responsabilité quant au contenu des sites web externes référencés dans cette publication.

Cet article fait partie de la Série d'analyses des politiques de la CEDEAO (EPAS), une initiative mettant en lumière les points de vue des leaders d'opinion et des chercheurs africains sur la CEDEAO. L'EPAS vise à examiner de manière critique l'évolution de la CEDEAO au cours des cinq dernières décennies, du point de vue des universitaires et des citoyens, et à contribuer à une vision prospective de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. La série EPAS est coordonnée par l'Africa Policy Research Institute dans le cadre du projet « Appui à la Commission de la CEDEAO pour le développement organisationnel ». Ce projet est mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH pour le compte du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ).

INTRODUCTION

Les importantes réserves de gaz naturel d'Afrique de l'Ouest offrent une formidable opportunité pour alimenter le développement industriel et étendre l'accès à l'électricité dans toute la région. Selon les dernières données disponibles, les États membres de la CEDEAO détiennent collectivement plus de 300 billions de pieds cubes (Tcf) de réserves de gaz prouvées, la majorité étant concentrée au Nigéria, qui possédait environ 211,1 billions de pieds cubes (Tcf) de réserves de gaz naturel prouvées en 2014. D'autres pays possèdent également des réserves importantes: le Sénégal revendique 100 Tcf, bien que ce chiffre comprenne probablement des ressources non vérifiées ou potentielles; le Ghana disposait de 2,024 Tcf en 2014; la Côte d'Ivoire de 1,191 Tcf en 2019; et le Bénin de 0,078 Tcf.

Ces ressources offrent en principe la possibilité de faciliter la transition des énergies fossiles, fortement émettrices de gaz à effet de serre, vers des systèmes énergétiques plus propres et plus durables, et de stimuler l'industrialisation. Cependant, les infrastructures et l'intégration des marchés font cruellement défaut. Seuls quelques gazoducs transfrontaliers existent, et la plupart des pays consommateurs dépendent encore du diesel coûteux ou de carburants importés. La politique énergétique de la CEDEAO pour 2023 appelle explicitement à l'harmonisation des politiques énergétiques, des cadres tarifaires et des infrastructures afin d'améliorer la gouvernance et l'accès à l'énergie. Sans action concertée, les pays producteurs de gaz continueront de prendre une avance considérable, tandis que les pays non producteurs resteront pauvres en énergie et dépendants des importations.

Pour libérer ce potentiel, il est nécessaire de lever un ensemble d'obstacles interdépendants. Les principaux risques se répartissent en trois catégories: la fragmentation réglementaire et institutionnelle, le financement extérieur qui compromet la coordination de la CEDEAO, et les risques liés au climat d'investissement et à la transition. Nous analysons chaque obstacle ci-dessous, puis proposons des réformes politiques regroupées autour de ces thèmes.

OBSTACLES À L'INTÉGRATION RÉGIONALE DU GAZ

FRAGMENTATION RÉGLEMENTAIRE ET INSTITUTIONNELLE

La CEDEAO ne dispose pas d'un cadre unifié pour le secteur gazier. Les politiques, normes et règles d'autorisation nationales varient considérablement, si bien que chaque gazoduc ou installation doit obtenir de multiples approbations. De même, les missions de la CEDEAO sur l'énergie sont réparties entre plusieurs agences (le Pool énergétique de l'Afrique de l'Ouest – EEEO/ WAPP, l'Autorité de régulation régionale du secteur de l'électricité de la CEDEAO – ARREC/ERERA, le Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO – CEREEC/ECREEE), et il n'existe aucun plan directeur régional dédié au gaz. En pratique, cela signifie que les priorités nationales (par exemple, la construction de gazoducs pour la consommation intérieure) prévalent sur toute stratégie gazière unifiée pour l'Afrique de l'Ouest. Par exemple, un gazoduc construit selon les spécifications de pression et de sécurité d'un pays peut ne pas répondre aux exigences de son voisin, entraînant des retards ou des modifications coûteuses.

« Pratiquement aucun organisme de réglementation commun ni aucune plateforme de partage d'informations ne sont en place, si bien que le commerce transfrontalier de gaz reste de fait cloisonné. »

Cette approche fragmentée dissuade les investisseurs et renchérit les coûts. La CEDEAO elle-même reconnaît que « l'harmonisation des politiques et des cadres tarifaires » est une condition préalable à une meilleure gouvernance du secteur énergétique. À l'heure actuelle, seuls quelques corridors existent (le gazoduc ouest-africain de 678 km reliant le Nigéria au Ghana en passant par le Bénin et le Togo, et le projet Nigéria-Maroc). Pratiquement aucun organisme de réglementation commun ni aucune plateforme de partage d'informations ne sont en place, si bien que le commerce transfrontalier de gaz reste de fait cloisonné au sein des pays. En résumé, l'absence d'un régime de réglementation gazière régional et de normes d'infrastructure communes rend les projets transnationaux techniquement inefficaces et financièrement peu attractifs.

LE FINANCEMENT EXTÉRIEUR COMPROMET LA COORDINATION DE LA CEDEAO

Des puissances mondiales telles que la Chine et l'Union européenne (UE) ont profondément marqué le paysage du développement en Afrique de l'Ouest: la Chine, en tant que source dominante d'investissements dans les infrastructures et de réalisation de projets, et l'UE, en tant que l'un des principaux fournisseurs de financements et d'assistance technique au développement dans la région. Leur influence a été considérable, offrant rapidement une source de capitaux alternative au soutien traditionnel apporté par des institutions comme la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD) et des acteurs émergents tels que les pays du Golfe et le Japon (via l'Agence japonaise de coopération internationale - JICA). La JICA et la Corée du Sud (via l'Agence coréenne de coopération internationale – KOICA) ont toutes deux contribué de manière significative au développement des infrastructures lourdes (routes, ports et centrales électriques), souvent par le biais de prêts bilatéraux entre

gouvernements. Si ces mesures fournissent aux pays d'Afrique de l'Ouest des capitaux essentiels, elles ont également engendré un programme de développement parallèle qui court-circuite la CEDEAO en tant que principal cadre de coordination régionale.

Lorsque la CEDEAO manque d'institutions efficaces, de cohérence et d'un cadre clair, les États membres sont incités à privilégier les avantages bilatéraux aux stratégies régionales collectives. Par conséquent, les bailleurs de fonds extérieurs s'adaptent en se concentrant sur ces accords nationaux. Des projets comme le gazoduc Nigéria-Chine Ajaokuta-Kaduna et le projet Global Gateway de l'UE contreviennent souvent à l'esprit de la supervision régionale, ce qui entraîne un manque d'harmonisation technique et réglementaire, pourtant essentielle à un marché régional du gaz cohérent.

CLIMAT D'INVESTISSEMENT ET RISQUES DE TRANSITION

Les projets gaziers d'Afrique de l'Ouest sont confrontés à des risques liés aux marchés mondiaux qui affectent directement leur financement. La volonté mondiale de décarboner l'économie a engendré un risque de transition important pour le gaz naturel: les nouvelles politiques climatiques, la tarification du carbone et l'évolution des comportements des consommateurs peuvent réduire la durée de vie économique des actifs gaziers. Un rapport récent met en garde contre le risque de baisse des prix et de la demande de gaz naturel à l'échelle mondiale, conséquence d'une décarbonation accélérée. Cette baisse réduirait la valeur des industries gazières africaines et compromettrait la viabilité des futurs projets de gaz naturel liquéfié (GNL). Même les tentatives de recentrage sur les marchés nationaux ont leurs limites: les prix du gaz africain sont souvent plafonnés par les autorités de régulation en dessous des cours mondiaux du GNL, de sorte que la demande locale à elle seule risque de ne pas générer suffisamment de revenus pour attirer les investisseurs. Concrètement, cela signifie que les financiers craignent que les investissements massifs dans les gazoducs ne soient compromis si les énergies renouvelables se développent plus rapidement que prévu.

Conjugués à ces risques de transition, les enjeux de financement persistent en Afrique de l'Ouest. Les capitaux privés se font rares, en raison de l'instabilité perçue et des faibles rendements attendus. Sans soutien concessionnel, de nombreux projets (caractérisés par des coûts initiaux élevés et des revenus libellés en dollars) ne parviennent pas à atteindre les seuils de rentabilité. La pandémie de COVID-19 et les chocs russo-ukrainiens ont brièvement fait grimper les prix du GNL (générant des gains exceptionnels pour des exportateurs comme le Nigéria), mais ces conditions sont instables. De fait, les principales institutions soulignent qu'au-delà des projets déjà engagés, aucune nouvelle infrastructure gazière n'est compatible avec une trajectoire climatique de 1,5 °C, ce qui soulève des doutes quant à la demande future. Dans ce contexte, les bailleurs de fonds exigent des garanties et des cadres contractuels solides, que le système régional actuel ne permet pas d'offrir facilement.

L'ensemble de ces obstacles – fragmentation réglementaire et institutionnelle, financements extérieurs compromettant la coordination de la CEDEAO, climat d'investissement et risques liés à la transition – rend l'intégration gazière régionale particulièrement complexe. Toute stratégie doit tenir compte à la fois du contexte politico-économique national (comment

concilier les intérêts des producteurs et des non-producteurs) et du contexte mondial de ralentissement de la croissance de la demande de gaz.

RECOMMANDATIONS

Pour surmonter ces difficultés, la CEDEAO et ses partenaires devraient entreprendre des réformes ciblées dans trois domaines: l'harmonisation des réglementations et des normes, la mobilisation de financements et la réduction des risques liés aux investissements, et le renforcement de la gouvernance régionale. Chaque recommandation ci-dessous s'attaque directement aux obstacles identifiés.

- **La CEDEAO devrait adopter un code gazier régional contraignant et un protocole de normalisation harmonisant les normes de sécurité et de conception**, garantissant ainsi que les gazoducs construits pour un pays répondent automatiquement aux exigences des pays voisins, tout en établissant des procédures communes d'autorisation et d'approbation ainsi que des règles transparentes de fixation des tarifs. La création d'une autorité régionale de régulation du gaz ou d'un registre permettrait de simplifier les procédures d'autorisation et de réduire les délais, et la mise en place d'une base de données numérique partagée des spécifications approuvées pour les gazoducs et les installations éviterait des modifications transfrontalières coûteuses. Le protocole devrait également intégrer des mesures de protection de l'environnement, telles que la surveillance obligatoire des fuites de méthane et la comptabilisation des émissions de carbone des gazoducs. En harmonisant les réglementations nationales, une telle mesure réduirait les coûts de transaction et renforcerait la confiance des promoteurs privés dans l'uniformisation des approbations et des normes à l'échelle régionale.
- **La CEDEAO devrait piloter la création d'un Fonds de développement des infrastructures gazières de la CEDEAO (FDIGCE)**, alimenté par les États membres, les partenaires au développement et les investisseurs privés, afin de cofinancer les projets transfrontaliers prioritaires et d'offrir des garanties de crédit, telles que des garanties partielles de risque, pour attirer les capitaux privés. Ce fonds pourrait également mobiliser des financements climatiques en émettant des obligations vertes ou durables, en soulignant que les projets de production d'électricité à partir de gaz, associés à des mesures de contrôle des émissions, peuvent se substituer aux combustibles plus polluants. Pour réduire davantage le risque d'investissement, la région pourrait instaurer des accords d'achat de gaz à long terme, dans lesquels les entreprises de production et de distribution d'électricité ou les consommateurs industriels de plusieurs pays s'engagent à garantir la demande prévisible nécessaire à l'obtention de prêts commerciaux. Par ailleurs, les États d'Afrique de l'Ouest pourraient coopérer pour améliorer leur solvabilité globale, notamment par le biais de garanties mutuelles, afin que les prêteurs considèrent les infrastructures gazières transfrontalières comme plus résilientes face à la volatilité des marchés.
- **La CEDEAO devrait créer un Groupe de travail sur le gaz en Afrique de l'Ouest** (ou une direction dédiée au sein de sa Commission) réunissant les ministres de l'Énergie, les autorités de régulation et les acteurs du secteur privé afin d'élaborer une feuille de route

régionale décennale pour le gaz, alignée sur les plans nationaux de développement, de prioriser les projets et d'en superviser la mise en œuvre. Ce Groupe de travail devrait notamment veiller à ce que les bailleurs de fonds et les bailleurs de fonds externes alignent leurs investissements dans les infrastructures sur la feuille de route régionale, en conditionnant le soutien de la CEDEAO au respect des normes et cadres de gouvernance régionaux. Ainsi, les initiatives bilatérales, telles que le gazoduc Nigéria-Chine Ajaokuta-Kaduna, ne devraient pas engendrer de rivalités ni de fragmentation. Au niveau national, le Groupe de travail devrait coordonner l'octroi des licences de projets afin d'éviter les doublons, faciliter les négociations sur les redevances de transit et le partage de la propriété pour garantir des avantages équitables aux États non producteurs, et veiller au respect des accords régionaux. Son approche de gouvernance doit également être inclusive, intégrant des évaluations d'impact social et environnemental et impliquant les communautés locales afin de renforcer la légitimité sociale et de susciter un large soutien aux initiatives gazières régionales.

Les abondantes réserves de gaz de l'Afrique de l'Ouest – du Nigéria au Ghana, en passant par la Côte d'Ivoire, le Sénégal et au-delà – pourraient constituer la pierre angulaire d'un avenir énergétique plus propre et plus prospère. Mais pour concrétiser cette promesse, il est indispensable de dépasser les projets fragmentés et risqués. En harmonisant les réglementations, en mobilisant des fonds et en bâtissant des institutions régionales solides (comme l'envisage la CEDEAO), la région peut transformer ses ressources gazières en une croissance économique partagée. Il en résulterait une diversification de l'approvisionnement énergétique, une baisse des coûts de l'électricité et l'émergence de nouvelles industries à travers l'Afrique de l'Ouest, inscrivant ainsi la région résolument sur la voie d'un développement durable.

À PROPOS DES AUTEURS

Dieketseng Nzhadzhaba est une experte sud-africaine en politiques publiques et gouvernance énergétique, qui œuvre pour la transformation industrielle et économique de l'Afrique grâce au développement durable des énergies. Présidente du Conseil africain de la jeunesse pour l'énergie et l'économie (AEEYC), elle promeut l'innovation menée par les jeunes et la collaboration régionale dans les domaines des politiques énergétiques et des infrastructures. Son plaidoyer porte sur l'intersection entre la gouvernance des ressources naturelles, la réforme institutionnelle et l'économie politique de la transition énergétique africaine. Convaincue de l'importance d'une croissance inclusive et de l'intégration régionale, elle contribue activement à façonner un discours politique novateur sur le continent.

Olumide Damilola Onitekun occupe le poste de chargé de recherche et de politiques au sein du programme Changement climatique de l'APRI - Africa Policy Research Institute, où il contribue à de nombreuses initiatives, notamment l'accélération de la transition énergétique du Nigéria via une plateforme nationale, la réduction des émissions de méthane dans le secteur pétrolier et gazier, et l'intégration de l'action climatique dans le plan de développement du Nigéria. Fort de plus de cinq ans d'expérience intersectorielle, il est un économiste de recherche et un expert en politiques publiques chevronné.



L'Africa Policy Research Institute (APRI) est un think tank africain indépendant et non partisan. Il mène des recherches sur des enjeux majeurs liés aux politiques publiques concernant les pays africains et le continent dans son ensemble. APRI contribue à éclairer les processus d'élaboration des politiques de l'Allemagne et de l'Union européenne à l'égard de l'Afrique. Par ailleurs, APRI propose des pistes d'action aux décideurs africains et aux acteurs de la société civile.

Mentions légales

APRI - Africa Policy Research
Institute gGmbH
Prinzenstrasse 85D
10969 Berlin
Allemagne

Directeur exécutif

Dr. Olumide Abimbola
Contact: Dr. Amandine Nguanguenon,
Chercheur principal et responsable du
programme Géopolitique et géoéconomie
Email: anguanguenon@afripoli.org

Licence

Cet ouvrage est disponible sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International (CC BY-NC 4.0) <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0>